

# Aide à la conduite ? Primes d'assurances réduites !

**-10%**

en



eCall



Alerte de franchissement involontaire de ligne



Régulateur de vitesse adaptatif



Assistance au freinage d'urgence



Détecteur de fatigue



Avertisseur d'angle mort



Stationnement automatisé

**SUPPORTER DE VOTRE VIE**



\* Offre soumise à conditions, valable sur les assurances d'AG RC Auto, couvrant la responsabilité civile auto et sur Top Omnium / Top Occasium, couvrant les dommages au véhicule.

10 % de réduction sur les primes de la RC Auto et de la couverture Dégâts matériels pendant toute la durée du contrat tant que ce dernier reste inchangé. Prenez préalablement connaissance des fiches info relatives à nos produits. Vous pouvez consulter l'étendue exacte des assurances auprès de votre intermédiaire d'assurance ou sur [www.ag.be](http://www.ag.be).

AG Insurance [en abrégé AG] SA - Bd E. Jacqmain 53, 1000 Bruxelles - [www.aginsurance.be](http://www.aginsurance.be) - [info@aginsurance.be](mailto:info@aginsurance.be) - IBAN : BE13 2100 0007 6339 - BIC : GEBABEBB - RPM Bruxelles  
TVA BE 0404.494.849 - Entreprise d'assurance belge agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles  
Éditeur Responsable : Serge De Boeck

**Votre Courtier** Votre meilleure Assurance